

FORMATION CONTINUE

1801F**FORMATION POUR TRAVAILLEURS DÉSIGNÉS DU SECTEUR
DE L'ALIMENTATION - GROUPE A (1-15 SALARIÉS)****Public cible**

Les personnes désignées par leur employeur à implémenter les règles de sécurité et de santé au sein de l'entreprise

Objectifs

Former la personne désignée par l'employeur en matière de sécurité et de santé dans l'entreprise, suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés

Contenu

- Présentation des missions et de la fonction du travailleur désigné
- Législation concernant la sécurité et la santé sur le lieu de travail
- La santé au travail
- Les accidents de travail et de trajet, les incidents graves et les maladies professionnelles
- Les machines et les équipements de travail
- Les facteurs de risques et mesures de prévention
- Management opérationnel de la sécurité et de la santé
- Principes généraux de la prévention

**PRIX**
280 €**LANGUES**
FR**DURÉE**
12 h**DATES**
Session - Mars
09.03.2026 - 23.03.2026
Session - Juin-Juillet
29.06.2026 - 13.07.2026
Session - Octobre
05.10.2026 - 19.10.2026**LIEU(X)**
Chambre des Métiers

Scannez le QR-Code pour vous inscrire !

CONTACT

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg

T.: (+352) 42 67 67 - 530
F.: (+352) 43 40 67
E.: formation.continue@cdm.lu



Scannez le QR-Code pour vous inscrire !